

## I

L'ENSNP, titulaire de la Charte ERASMUS depuis 2006, est un établissement public à caractère administratif créé en 1993 et sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'ENSNP offre une formation en 5 ans. A l'issue de leur formation, les étudiants sont **Ingénieurs** diplômés de l'ENSNP et ont le grade de **Master**.

La coopération européenne fait partie intégrante de son projet à travers les stages individuels et les échanges académiques. C'est un élément d'ouverture aux cultures, à une expérience didactique nouvelle, aux savoirs spécifiques et aux pratiques professionnelles.

Nos activités ERASMUS intègrent aussi des échanges éducatifs pour le développement des programmes en architecture du paysage dans l'enseignement supérieur européen et se réfèrent au Processus de Bologne.

**Nos objectifs et priorités** portent sur le développement des relations avec les Départements universitaires européens en Paysage – Architecture - Urbanisme et avec les professionnels :

- consolider et engager des partenariats en Europe
- maintenir la qualité de la mobilité étudiante en échange académique et en stage
- élaborer et adopter le Supplément au diplôme et l'Europass-Mobilité
- créer des programmes intensifs avec les partenaires
- accueillir des enseignants d'université partenaires et des professionnels
- proposer un programme de formation continue à l'échelle nationale et/ou européenne
- apporter un soutien accru aux réflexions sur l'enseignement du paysage en Europe.

### **Les partenariats**

L'ENSNP s'est engagée dans la recherche de partenaires habilités par European Foundation for Landscape Architecture. Deux accords bilatéraux sont en préparation: University College Dublin et Slovenská poľnohospodárska univerzita, Nitre.

**La mobilité** intègre :

- les stages individuels de 2 à 5 mois tous les ans.
- les échanges avec reconnaissance académique des études suivies pour les étudiants en L3 et M1. Europass-mobilité permettrait une valorisation de chacun de ces parcours individuels.
- l'organisation de séminaires bilatéraux tels que celui de juin 2006 avec l'Hochschule de Nürtingen.
- la mobilité des enseignants et des professionnels paysagistes.

### **Visibilité des activités ERASMUS**

Le guide des études (en français et en anglais) est l'outil le plus complet dont nous disposons. Il est relayé par :

- un site Internet bilingue
- des séances d'information sur les échanges bilatéraux
- la présentation des activités ERASMUS à l'ENSNP lors de Forums étudiants

-nos étudiants participent et/ou organisent des rencontres telles que les Journées des étudiants des Ecoles de Paysage en France et les Conférences annuelles de European Landscape Architecture Students Association.

L'ENSNP répond favorablement aux critères de parité hommes/femmes dans ses corps étudiant, administratif et enseignant. Elle accorde des exonérations aux étudiants à faibles ressources. Le bâtiment répond aux normes en vigueur pour l'accueil de personnes handicapées.

## **II - MESURES ADOPTEES POUR ASSURER LA QUALITE DE LA MOBILITE ACADEMIQUE**

Afin de garantir une mobilité de qualité, nous avons entrepris de mettre l'accent sur sa reconnaissance académique : projet individuel spécifié dans un contrat d'études. Il n'est pas perçu de droits universitaires pour les étudiants accueillis. Le Supplément au diplôme est en cours d'élaboration.

Les étudiants bénéficient d'une préparation linguistique en anglais. Leur niveau de compétence est vérifié par un test de Cambridge University, IELTS 6.

L'ENSNP dispense une formation spécialisée à finalité professionnelle, à cet égard elle dispose de réseaux de compétences et d'agrément à l'échelle nationale, européenne (EFLA) et internationale. Ceci nous permettra d'identifier des besoins potentiels en terme d'apprentissage tout au long de la vie.

Depuis mars 2005, l'ENSNP a rejoint le réseau thématique LE:NOTRE (Landscape Education: New Opportunities for Teaching and Research in Europe) et ECLAS (European Council of Landscape Architecture Schools). Ce partenariat nous permet de participer aux réflexions concernant la mise en place de diplômes européens de paysagiste et de développer la mobilité des enseignants.

Le programme des études est réédité périodiquement (prochaine édition septembre 2007). En 2006, le site Internet bilingue a subi une refonte complète ; il offre une bonne présentation de notre Ecole et une bonne lisibilité de notre programme. Le guide des études, l'EPS sont accessibles en versions française et anglaise.

L'équipe administrative et pédagogique assure l'accueil et l'information des étudiants étrangers individuellement. Il existe aussi une association étudiante qui apporte divers conseils pratiques. L'ENSNP travaille avec le Centre de Promotion de l'Enseignement Supérieur à Blois et le Centre Régional des Oeuvres Universitaires pour l'accueil des étudiants étrangers. Une brochure existe fournissant aux nouveaux arrivants les renseignements concernant le logement, les transports, les services sociaux, médicaux, culturels et sportifs.

## **III - MESURES ADOPTEES POUR ASSURER LA QUALITE DES STAGES**

L'ENSNP délivre un diplôme à caractère professionnel et à ce titre, les liens entre l'établissement et le monde de l'entreprise sont privilégiés. Chaque année, les étudiants effectuent un stage en entreprise obligatoire d'une durée de deux mois. En fin de troisième année, la durée du stage est de 10 semaines à 5 mois. En 2006 la proportion des stages effectués à l'étranger était de 80 %, dont 44% en Europe.

La recherche de stages est facilitée par une formation et un suivi : rédaction des CV, correspondance, conception des portfolios et démarches de

recherche. Un répertoire des stages effectués par le passé est disponible et régulièrement mis à jour.

La procédure de demande de stage est suivie et validée par des enseignants. Outre les coordonnées et une brève description de la structure d'accueil, la fiche de stage décrit les activités à effectuer, témoignant d'un véritable projet d'apprentissage et non d'un simple placement.

La convention est un document bilingue rédigé par l'ENSNP, qui précise la durée et les objectifs du stage, les aspects administratifs, les obligations du stagiaire et du maître de stage en termes de formation. Pour les stages en Europe, les étudiants peuvent bénéficier d'aides spécifiques : Bourse régionale, Leonardo, bourse de voyage du CROUS.

L'évaluation du stage est faite d'une part par le maître de stage (questionnaire bilingue) appréciant : la formation et la motivation du stagiaire, sa performance et son aptitude à s'intégrer au sein d'une équipe professionnelle ainsi que sur ses compétences linguistiques. D'autre part, le stagiaire remet un rapport de stage et un carnet de bord qui sont évalués par deux professeurs. Cette expérience figurera dans le Supplément au diplôme. Les rapports de stage peuvent être consultés à la bibliothèque.

Le réseau des entreprises partenaires de l'école est solidement établi. Des maîtres de stage viennent à l'occasion présenter leur entreprise à l'ENSNP ou assister aux soutenances de diplômes.